



ALIMENTATION
HAUTE TENSION
DU RÉSEAU FERRÉ

UN CHANTIER AUTORISÉ PAR LA VILLE DE PARIS
UN CHANTIER NÉCESSAIRE
POUR L'ENTRETIEN ET
L'AMÉLIORATION DU SERVICE.

Renouvellement Patrimonial et Développement du réseau d'énergie de la RATP.

- Renouvellement du réseau historique
- Déroulage de 2 nouveaux câbles

Madame, Monsieur,

Nous vous adressons ce courrier pour vous informer que des travaux sur le réseau de câbles Haute Tension de la RATP vont être réalisés dans votre quartier.

La RATP entretient, exploite et développe son propre réseau de transformation et de distribution d'énergie électrique afin de vous garantir la meilleure qualité de service. Ce réseau électrique fournit l'énergie nécessaire pour la circulation des trains et le fonctionnement des stations.

Par conséquent, la RATP doit déployer des nouveaux câbles pour développer son réseau et renouveler son réseau existant.

Pour ce faire nous interviendrons dans votre quartier :

. Angle Rue Cuvier / quai St Bernard 75005 Paris (**tronçon 15**)

Dates Prévues des travaux

- Du 10/06/2025 au 01/08/2025.

La réalisation des travaux va nécessiter des aménagements sur les trottoirs garantissant la circulation des piétons et leur sécurité. Les travaux de terrassement seront réalisés par l'entreprise **BIR**, mandatée par la RATP. L'accès des riverains, des commerces et des secours sera préservé pendant toute la durée des travaux.

En accord avec les services de police, le stationnement pourra être provisoirement modifié dans la rue précitée.

La rue Cuvier sera fermée en nuit à l'angle de la rue Jussieu du 10 au 13/06/2025. Un itinéraire de déviation sera possible par la rue Cuvier, rue Linée, rue Jussieu et rue des fossés St Bernard (voir le plan).

Ces travaux réalisés en étroite collaboration avec les services de voirie, ont reçu toutes les autorisations administratives nécessaires.

En vous assurant de notre volonté de réduire au maximum les perturbations sur la vie de votre quartier, je vous remercie de votre compréhension.





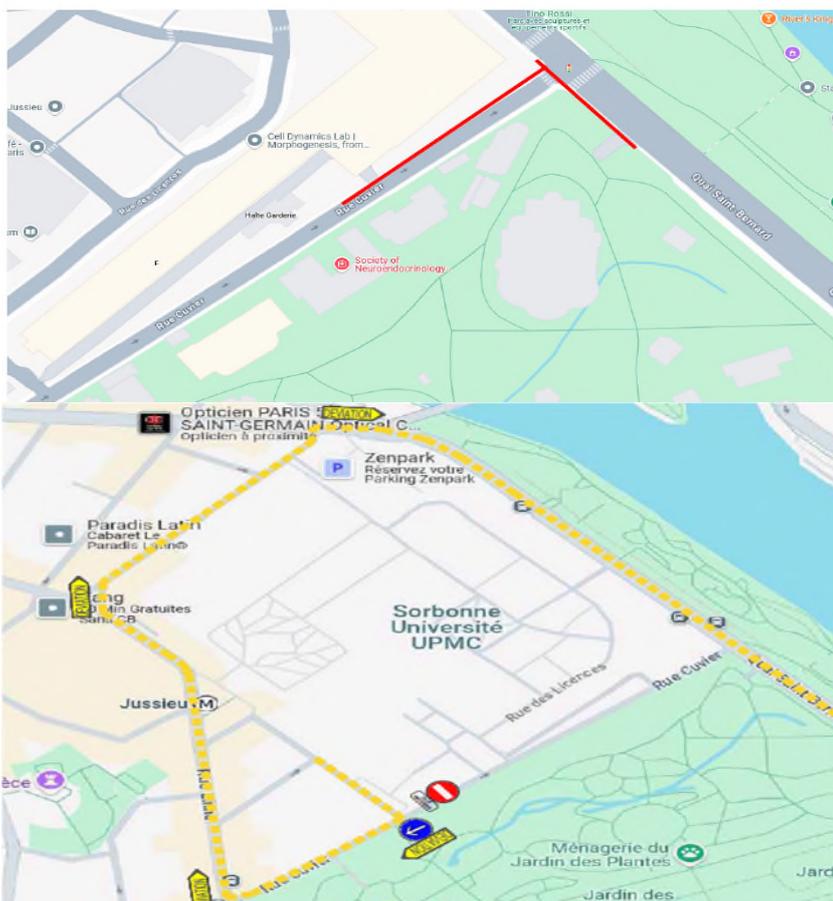
ALIMENTATION
HAUTE TENSION
DU RÉSEAU FERRÉ

UN CHANTIER AUTORISÉ PAR LA VILLE DE PARIS
UN CHANTIER NECESSAIRE
POUR L'ENTRETIEN ET
L'AMÉLIORATION DU SERVICE.

Tracé des travaux à réaliser :

Horaires de travail :

- de 8h00 à 17h00;



TR15

Déviation de nuit du 10 au

13/06/2025

Vos interlocuteurs de 8h30 à 16h30 :

- Entreprise BIR : M. DA SILVA, tél : 06 22 38 93 49
- RATP (chargé de travaux) : M. DELARETTE, tél : 07 78 81 44 03
- RATP (chargé d' affaire) : M. EL AYACHI, tél : 01 58 76 27 13

